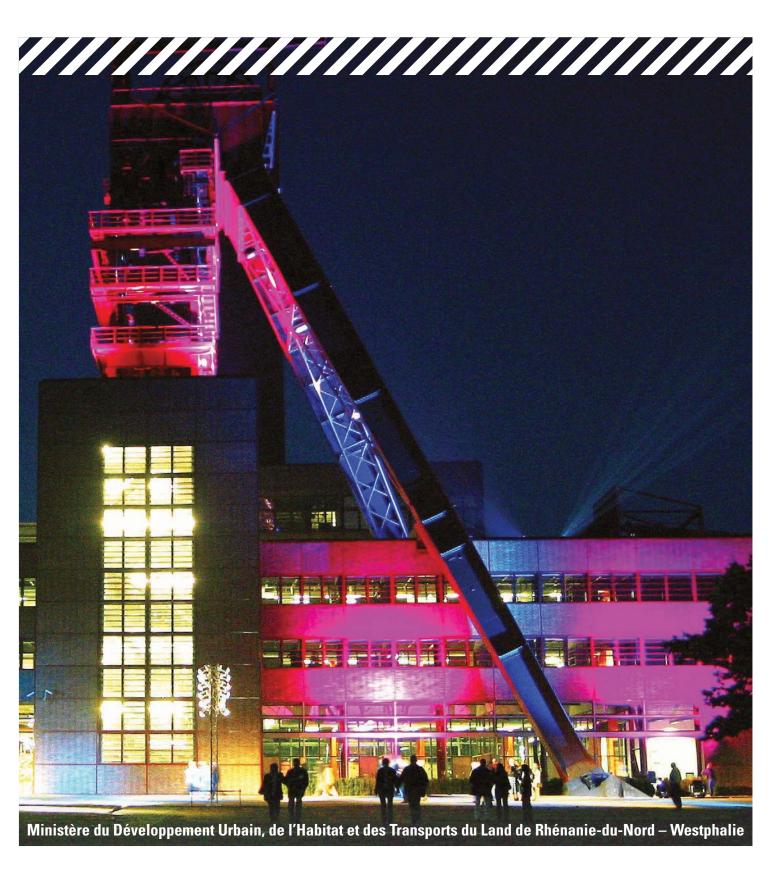
Exposition internationale d'architecture et d'urbanisme Emscher-Park



Laboratoire pour le futur des anciennes régions industrielles Mémorandum sur le contenu et l'organisation - Édition française



Exposition internationale d'architecture et d'urbanisme Emscher-Park

Laboratoire pour le futur des anciennes régions industrielles Mémorandum sur le contenu et l'organisation

Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et des Transports du Land de Rhénanie-du-Nord - Westphalie Novembre 1988



Traduction française de :

Internationale Bauausstellung Emscher Park

Werkstatt für die Zukunft alter Industriegebiete Memorandum zu Inhalt und Oganisation Der Minister für Stadtentwicklung, Wohnen und Verkehr des Landes Nordrhein-Westfalen © IBA Emscher Park

Document préparé par : Paul Lecroart, urbaniste (IAU îdF)

Traduction: Anna Magdalena, architecte

Relecture: Rethink, Office for the Built Environment

Maquette : Virginie Cioni (IAU îdF)

Photo de couverture : Mise en lumière du chevalet de la mine de Nordstern, Gelsenkirchen - DR

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France

Directeur général : François Dugeny

Directeur général adjoint, en charge du Département Urbanisme Aménagement et Territoires : Jean-Pierre Palisse

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél.: 01.77.49.77.49 Fax: 01.77.49.75.85 - www.iau-idf.fr

Etude n° 1.09.015 © IAU îdF - Janvier 2010

Préambule

Ruhr 2010, Capitale Européenne de la Culture! Dans la Ruhr des années 1980, physiquement, économiquement et socialement dévastée par l'industrie, puis par la désindustrialisation, doutant de tout et surtout d'elle-même, une telle perspective était bien sûr impensable.

C'est pourtant dans ce contexte qu'a été imaginée la démarche novatrice de l'Exposition Internationale d'Architecture et d'Urbanisme (IBA) Emscher Park : pas une réponse, mais une méthode pour avancer des solutions ; pas un grand plan directeur, mais une stratégie pragmatique d'appel à propositions autour de thèmes prospectifs.

La suite, on la connaît. L'IBA a été un moteur de la revitalisation qualitative de la Ruhr, en particulier celle des 17 villes et arrondissements de la vallée de l'Emscher: en dix ans, entre 1989 et 1999, cette région sinistrée s'est révélée à elle-même au travers d'une série de projets de nature variée¹. Cette dynamique de mutation se poursuit aujourd'hui au travers de politiques et de projets partagés à différentes échelles de cette métropole polycentrique qu'est la Ruhr.

Lors de l'IBA, la sélection des quelque 120 projets retenus (sur 400 propositions) et leurs modalités de mise en œuvre ont été décidées collectivement sur la base d'un document stratégique, le « Mémorandum IBA ».

Production collective de plusieurs groupes de travail réunis pendant l'année 1988 autour d'une personnalité visionnaire, ce Mémorandum a été pionnier sur le fond : d'abord, en formulant, un an seulement après l'énoncé du concept de développement durable dans le rapport Brundtland, les principes d'un renouvellement urbain écologique régional ; ensuite, en montrant que le patrimoine industriel, obsolète à l'époque, pouvait devenir un atout pour le futur ; enfin, en posant d'emblée que l'attractivité d'une métropole contemporaine repose sur la qualité de vie de ses habitants et non sur la densité de ses infrastructures. L'idée d'une structure verte régionale et locale comme support de la mutation économique, sociale et culturelle était particulièrement pertinente.

Le Mémorandum a été novateur sur la méthode en fixant les conditions pour que l'IBA devienne un laboratoire opérationnel « à ciel ouvert » de la mutation régionale² : positionnement en dehors des cadres institutionnels de la structure porteuse (l'IBA GmbH), autonomie de décision pendant la durée de l'IBA, animation scientifique de haut niveau, émulation créative des maîtres d'œuvres, expertise transversale et débat public sur les propositions, facilitation de la mise en œuvre des projets, présentation publique finale des réalisations, etc.

Le Mémorandum initial³ de l'IBA Emscher Park n'était disponible qu'en allemand. A l'heure où Paris Métropole, à la suite de l'atelier Paris-Rhin-Ruhr organisé par l'Îlede-France en juillet 2009, lance une « Initiative⁴ » qui s'inspire de cette expérience, il convenait d'en permettre l'accès au lecteur francophone.

Paul Lecroart

¹ Exposition internationale d'architecture et d'urbanisme Emscher Park. Les projets, dix ans après, Essen, Klartext, Verlag, 2008.

² Lecroart Paul, Palisse Jean-Pierre, Beltrando Yannick, *Initier des projets métropolitains : l'IBA, une pratique féconde*, Note Rapide n°478, IAU île-de-France-APUR, Paris, IAU îdF, juin 2009.

³ Suite à l'évaluation à mi-parcours de l'IBA, un deuxième *Mémorandum* a été établi en 1996 qui a servi de cadre au second appel à projet intégrant de nouveaux thèmes liés à l'habitat, au social et au tourisme. Un troisième *Mémorandum* a été réalisé pour la présentation finale des projets qui a clos l'IBA en 1999.

⁴ Initiative Paris Métropole. Note d'orientation, IAU îdF-APUR / Paris Métropole, décembre 2009.

Sommaire

Avant-propos	7
0. Introduction	9
1. Retour sur les précédentes expositions d'architecture et d'urbanisme (IBA)	11
2. De la signification structurelle de grands évènements internationaux	13
3. La mission historique	14
4. Les champs de travail de l'IBA	17
4.1. Les stratégies	17
4.2. Les projets directeurs	19
4.2.1. La reconstruction du paysage : le parc paysager de l'Emscher	19
4.2.2. La restauration écologique du système fluvial de l'Emscher	
4.2.3. Le canal Rhin-Herne comme espace récréatif	
4.2.4. Le patrimoine industriel comme vecteur culturel	
4.2.5. Travailler dans le parc	
4.2.6. Nouvelles formes d'habitat et logements	
4.2.7. Nouvelles offres en activités sociales, culturelles et sportives	26
4.3. Les concepts spatiaux directeurs	28
4.4. Les ateliers	28
5. Les principes du processus d'aménagement	30
6. Recherche d'idées et innovation dans l'aménagement	32
7. Structure organisationnelle de l'IBA	33
8. Structure de la société d'aménagement	34
9. Financement de l'IBA	35
Annexes	37
La genèse du Mémorandum	
Participants aux groupes de travail	
Carte des projets réalisés (1999)	



Certains sites de la Ruhr conservent encore aujourd'hui l'aspect qu'ils avaient avant l'IBA, à la fin des années 1980. Juin 2009, le Port Intérieur de Duisbourg (Duisburg Innen Hafen) en attente d'aménagement dans le cadre du Masterplan proposé par l'agence Foster + Partners.

Avant-propos

Le gouvernement fédéral a décidé en mai 1988 de mettre en place *l'Exposition Internationale d'Architecture et d'urbanisme* (IBA) Emscher-Park.

C'est une offre de coopération à long terme au renouvellement global de la région de l'Emscher, faite par le gouvernement fédéral au monde économique et aux associations professionnelles. Plus qu'une exposition, il s'agit d'un très grand pas pour faire avancer notre *Land*.

Nous souhaitons effacer ensemble les dommages causés à la vallée de l'Emscher et améliorer les conditions de vie écologiques, urbaines et sociales des habitants de ce territoire industriel.

Avec l'IBA-Emscher-Park le gouvernement du Land prévoit de restructurer d'anciens sites industriels, de régénérer le paysage et de préparer de nouveaux sites pour le développement économique de cette région. Les notions de nature et d'aménagement paysager se trouvent liées dans le terme de « Park » - en tant que parc naturel, parc de loisirs ou parc industriel.

Des concours internationaux doivent rassembler les meilleures idées d'architectes. L' « IBA-Emscher Park » doit montrer de façon exemplaire comment le renouvellement de régions industrielles traditionnelles peut être mené par une collaboration globale et à long terme de l'Etat, du secteur de l'économie et des associations professionnelles. Ceci pose les jalons d'un nouveau départ pour le bassin de la Ruhr, qui peut œuvrer bien au delà des limites de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Nous avons bénéficié de ces derniers mois pour discuter des objectifs et de l'organisation de l'IBA avec les villes et les arrondissements (Kreise) de la région de l'Emscher, avec des représentants des planificateurs et des architectes, avec des organisations de l'économie et des syndicats ainsi qu'avec les entreprises principales de la région de l'Emscher. Pour la cérémonie d'ouverture de l'IBA, le gouvernement du Land présente un Memorandum comme résultat de ces discussions, qui doit constituer la base du travail des années à venir.

Le gouvernement du Land appelle toutes les villes et les communes, toutes les entreprises de la région de l'Emscher, les syndicalistes et les architectes, et surtout tous les citoyens et citoyennes de la vallée de l'Emscher à soutenir activement l' « IBA-Emscher Park » et à participer aux projets et aux aménagements.

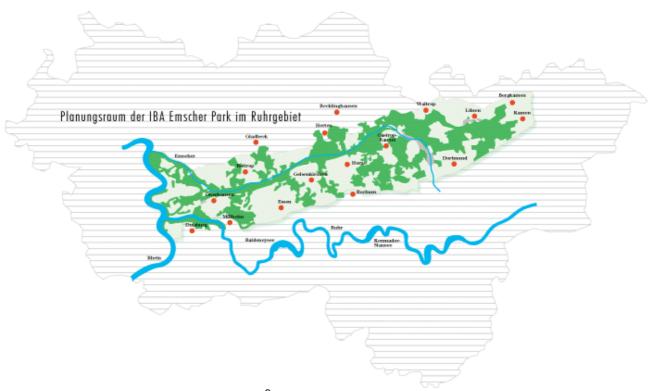
« Glück auf! » [Salut des mineurs allemands]

Le Premier Ministre,

Le Ministre,

Joachim Rau

Christoph Zöpel



Le périmètre de l'IBA Emscher Park (1989) : $800~\text{km}^2$, 2 millions d'habitants © IBA Emscher Park

0. Introduction

L'IBA Emscher Park doit donner des impulsions à la transformation écologique, économique et sociale de la vallée de l'Emscher et ce d'une façon conceptuelle, pratique, politique, financière et organisationnelle.

Avec cette Exposition Internationale, une tâche doit être préparée, qui se posera tôt ou tard dans toutes les sociétés industrielles hautement développées : la remise en état des dommages causés par l'industrialisation, en tant que point de départ de nouvelles conceptions.

En outre, l'IBA doit réunir le savoir international disponible et organiser un échange de savoir-faire pratique et durable. C'est ce que signifie le sous-titre « Laboratoire pour le futur des anciennes zones industrielles ».

L'ambition de ce projet est double :

- reconstruire le paysage tout au long de l'Emscher entre Duisburg et Dortmund au sein d'un territoire densément occupé et fortement affecté par l'exploitation industrielle ;
- créer de nouvelles qualités urbaines.

Ceci constitue la base de nouvelles possibilités pour l'emploi, la culture et l'habitat. Cet objectif est symbolisé par la notion de « parc ».

Avec cette IBA, le gouvernement du *Land* s'attaque sciemment aux zones les plus complexes du bassin de la Ruhr. Dans une certaine mesure, la vallée de l'Emscher risque d'être victime du développement social et économique à venir. En effet, des problèmes d'ordre général concernant l'avenir de la société se présentent de manière particulièrement dramatique dans cette région.



La Ruhr dans les années 1930. Photo d'Albert Renger Patzch exposée dans le parc de Sceaux en 2008.



Salle de spectacle aménagée dans la salle des machines des anciens hauts fourneaux Thyssen de Duisbourg Meiderich.

1. Retour sur les précédentes expositions d'architecture et d'urbanisme (IBA)

L'histoire des expositions d'architecture a plus de cent ans.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, l'habitude a été prise de présenter les innovations en matière de construction lors d'expositions, surtout internationales. L'exposition universelle de Londres en 1851 est rendue célèbre par les multiples innovations dans le domaine de la construction, incarnées par le Crystal Palace de Josef Paxton. La tradition des expositions d'architecture autonomes s'est instaurée en 1901 avec les expositions de Darmstadt-Mathildenhöhe, où ont lieu au total quatre expositions entre 1901 et 1904.

Ensuite, dans l'entre-deux guerres, une profusion d'expositions « bâties » a lieu sur le sol allemand. Au fur et à mesure, elles prennent davantage un caractère politique. Sous l'effet d'une forte croissance de la population en Allemagne et de l'état d'urgence du logement, la question de l'habitat devient centrale dans les expositions d'architecture et d'urbanisme.

L'exposition de Stuttgart de 1927, présentée par l'association allemande des artisans (deutscher Werkbund), devient particulièrement célèbre grâce à l'encore exemplaire Weißenhofsiedlung (le lotissement de Weißenhof). Dans ce cas précis la question d'un habitat humain est liée à l'énoncé de politique en matière d'architecture et d'urbanisme.

Durant la période d'après-guerre, la tradition de l'exposition d'architecture est tout d'abord renouée à Hanovre en 1951, puis à Berlin en 1957, avec un retentissement plus important à l'étranger grâce à la reconstruction de l'Hansaviertel (quartier de la Hanse). Le logement et le cadre urbanistique moderne en sont à nouveau les thèmes.

L'Exposition Internationale de 1987, à nouveau à Berlin, émet, pour la première fois dans l'histoire des expositions d'architecture, le souhait de la rénovation du bâti ancien existant et de l'intégration de nouvelles constructions dans l'existant. La réparation de la ville et l'émergence de nouvelles formes de processus de d'aménagement et de construction sont les thèmes centraux de la plus jeune des IBA.

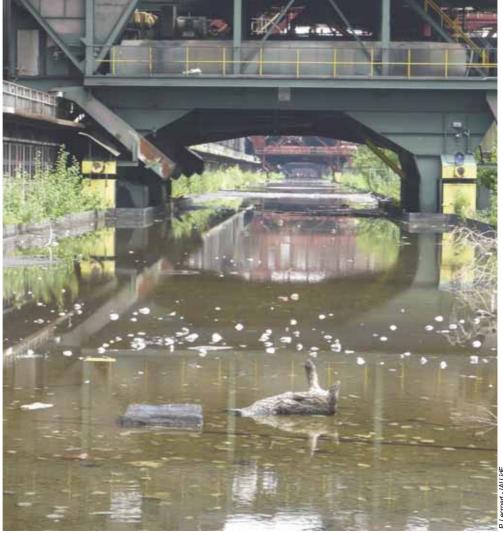
Le thème central est certes encore consacré à la question du logement ; s'y ajoutent cependant les espaces publics, la construction industrielle et les technologies de construction orientées vers l'écologie. Le territoire de cette IBA est une longue bande de sept kilomètres.

L'IBA projetée à Emscher Park est sans aucun doute inspirée de cette IBA'87 berlinoise. Elle insiste encore plus fortement sur des préoccupations urbaines et socio-politiques :

 elle choisit avec la région de l'Emscher, de Duisbourg jusqu'à Dortmund, un grand territoire d'une quarantaine de kilomètres de long et de plusieurs kilomètres de large; • et elle place la question écologique en facteur central comme la condition préalable à l'émergence de nouvelles formes de travail, d'habitat et de culture. Cette IBA est censée générer de l'innovation dans tous les domaines de la société.

Les innovations technologiques, sociales et organisationnelles en sont donc l'objet. La représentation architecturale et urbanistique de ces procédés doit en découler.

Du reste : déjà en 1932 une exposition de l'association allemande des artisans (Deutscher Werkbund) avait été prévue à Cologne pour faire converger les travaux de réforme de la construction, mais elle ne fut pas menée à bien pour des raisons politiques.



Cokerie Zollverein (Essen) : menacée de démolition après sa fermeture en 1993, elle a été transformée à partir de 1998 et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2001.

2. De la signification structurelle de grands évènements internationaux

Le gouvernement du *Land* a opté pour une *Exposition Internationale d'Architecture* et d'urbanisme, car il attend de cet événement international des impulsions profondes pour le renouvellement écologique, économique et social du bassin de la Ruhr, ainsi que des résultats durables.

Les IBA ont toujours été une question de programme et de présentation. Tantôt prédominait la prétention d'une discussion programmatique sur l'objet construit, tantôt c'était la publicité pour la productivité de l'architecture et de l'ingénierie.

D'innovations sociétales, de discussions programmatiques, de présentations de solutions tournées vers l'avenir, d'échanges d'expériences, de rencontres internationales et également la publicité pour l'espace économique du bassin de la Ruhr doivent être même niveau dans l'IBA Emscher Park.

Le succès reposera sur une amélioration constante et durable des conditions de vie, de la qualité des lieux et des formes du « vivre ensemble ».



Duisbourg Port Intérieur, un nouveau quartier qui contribue à la renaissance de la ville. Le Moulin à farine Küppersmühle réhabilité abrite le musée d'art contemporain.

3. La mission historique

Le renouvellement du paysage industriel de la région de la Ruhr est une mission d'une signification centrale pour la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Au-delà se trouve un vaste consensus social.

Le site du bassin de la Ruhr présente de solides atouts pour mener cette tâche

- une main d'œuvre spécialisée et expérimentée dans le domaine de l'industrie,
- un réseau dense de rues, de voies ferrées et d'équipements d'approvisionne-
- une offre dense et variée en équipements culturels, sportifs et de loisirs,
- · des institutions très diversifiées en matière de formation, de recherche et de science.
- le pouvoir d'achat de cinq millions de personnes concentrées sur un même territoire,
- une place centrale sur le marché intérieur européen,
- l'offre en logement social.

Un inconvénient essentiel dû au site de la région de la Ruhr réside dans le manque d'espaces libres, de paysages et de qualité de la ville - ceci est lié à une grande pollution de l'environnement, conséquence d'une industrialisation rapide et pour la plus grande part incontrôlée. C'est pourquoi le développement économique ne peut être réussi sans le réaménagement écologique de cet ancien paysage industriel. La qualité de la ville et du paysage sera à l'avenir la condition déterminante du cadre de développement des régions.

La région de la Ruhr - et dans ce cas avant tout la région de l'Emscher - a de bonnes chances de remplir cette mission avec succès, pour les raisons suivantes.

Malgré l'occupation dense de l'espace il existe un potentiel foncier inhabituellement grand, qui facilite la restructuration de l'économie, rend possible la reconstruction du paysage et offre de la place pour des constructions novatrices et de qualité nouvelle. Dans d'autres régions de dense occupation de l'espace cette chance n'est pas ou pas encore donnée.

Lors de la phase d'industrialisation relativement courte, de très larges surfaces de la région de l'Emscher ont été occupées par les installations industrielles et de transport dans les secteurs du charbon, de l'acier, de la chimie et de l'énergie.

C'est ainsi que la région de l'Emscher est devenue le paysage industriel d'Europe centrale le plus densément occupé, le plus pollué et présentant un grand morcellement des espaces ouverts.

Le rapide changement des structures de ces secteurs explique le fait qu'à nouveau, en un temps très court, de vastes surfaces ont perdu leur fonction industrielle. Une partie considérable de ces surfaces n'est plus utilisée à des fins d'habitat, car la population dans la région de l'Emscher diminue à long terme. Les infrastructures de transport de marchandises de gros tonnage, consommatrices d'espace, perdent de leur signification, et les structures des lieux de travail du futur nécessitent en général moins d'espace. Cependant, certains secteurs et entreprises auront toujours des formes d'organisation consommatrice d'espace.

Le fait que ces espaces se transforment en friches est symptomatique de cette évolution, mais cela ne permet pas d'appréhender complètement l'ampleur de la tâche sociale qui y est liée.

Les friches se constituent actuellement suite à des calculs économiques individuels, par tranches et sans cohérence spatiale. Ce n'est pas parce que certains espaces deviennent des friches que cela les rend pour autant disponibles : droit de propriété, hypothèques et autres contraintes foncières sont effectivement conservés.

Bâtiments et infrastructures de transport ne sont pas démolis, ou seulement en partie, et de multiples dégradations du sol par des substances nocives ainsi que par des changements hydrogéologiques ne sont pas réhabilités.

Si l'on devait attendre de pouvoir assembler cette mosaïque en une nouvelle organisation spatiale, au moins une génération serait nécessaire pour la préparation des développements futurs.

Ceci indique clairement qu'une restructuration orientée vers le futur d'un paysage industriel densément occupé a besoin d'au moins autant de préparation planificatrice et de pilotage juridico-public qu'a nécessité le développement des des lotissements industriels, imposé aux espaces non bâtis à l'époque.



Le canal Rhin-Ruhr, l'Emscher canalisée et l'A42 vus depuis le Gazomètre d'Oberhausen.

La tradition planificatrice, mise en place au XXe siècle avec la « colonisation » du bassin charbonnier de la Ruhr, nécessita en conséquence un effort de mémoire et de nouvelle interprétation. A l'époque s'éveillait de manière universelle la volonté de combattre l'inhumanité de l'urbanisme capitaliste des Gründerjahre [époque des fondateurs] par une évolution fondée et organisée de l'urbanisation des espaces naturels.

Déjà au XIX^e siècle, au seuil de l'industrialisation et de la croissance urbaine, se trouvaient des ingénieurs en bâtiment prévoyants, qui créèrent un cadre à la croissance urbaine effrénée - cadre encore valable et solide jusqu'aujourd'hui grâce à un généreux aménagement paysager : l'influence du paysagiste Peter Lenné à Berlin fut sans pareil en Europe, lequel a affecté à la future métropole, par son travail digne de génie avec Friedrich Schinkel : un centre vert avec le parc du Tiergarten et un « non-plan d'aménagement urbain » avec des aménagements verts, des canaux, des promenades et des allées, qui fut plus durable que n'importe quel plan de construction.

Aujourd'hui les questions se posent à nouveau :

- · comment choisir, au tournant du prochain siècle, un cadre d'aménagement régional porteur pour le développement économique ?
- qu'est-ce qui détermine la qualité d'une région à une époque où l'industrie lourde et les « infrastructures lourdes » perdent rapidement en signification ?
- quel peut être le ciment d'une société où les styles et modes de vie sont de plus en plus divergents?
- quel environnement spatial offre de meilleures conditions pour plus de liberté, plus d'autodétermination et un art de vivre ensemble avec moins de conflits ?

4. Les champs de travail

L'IBA Emscher Park est un forum d'échange d'idées et d'expériences pour l'ouverture d'un dialogue entre tous les groupes sociaux, pour la discussion des idées et des aménagements avec la population et le secteur de l'économie, et pour l'organisation des débats techniques et scientifiques internationaux. Avec cette méthode de travail l'IBA Emscher Park développe :

- 1. Une stratégie durable et solide pour le renouvellement écologique, économique et social des anciens territoires industriels comme orientation générale.
- Un nombre limité de projets directeurs, qui représentent l'essence de cette IBA.
- 3. Des concepts spatiaux directeurs pour la classification des projets individuels.
- 4. Un grand nombre d' « ateliers », laboratoires d'innovations qui sont les éléments constitutifs de la stratégie de renouvellement.

4.1. Les stratégies

L'IBA travaille sur la stratégie de développement écologique, économique et social de la vallée de l'Emscher présentée en 1990. Cette stratégie doit être vérifiée dans les années suivantes et confirmée par l'échange international d'expériences avec d'autres anciennes zones industrielles.

Cette stratégie se doit de :

- 1. Refléter l'avenir du développement social par une confrontation avec les développements technologiques futurs et par un progressif partage du travail au niveau international. Ceci doit également constituer en un apport à la transparence de ce processus.
- 2. Faire ressortir l'importance des futures exigences en infrastructures.
- 3. Observer la capacité de pilotage de l'Etat et des communes vis-à-vis des décisions prises par le secteur économique.

De cette manière, une image réaliste de la politique régionale de l'emploi doit être également obtenue.

L'épanouissement économique de la région de la Ruhr, de l'après-guerre jusqu'au début de la crise du charbon, est étroitement lié au type de développement industriel de « production de masse » :

- intensité de capital élevée pour réduire les coûts unitaires ;
- réduction du degré d'intégration des entreprises par un groupement de la production incluant de très différenciés fournisseurs et transformateurs;
- important contingent d'ouvriers qualifiés et d'ouvriers non-qualifiés ;
- pollution de l'environnement.

Le type industriel « production de masse » est dans une certaine mesure caractéristique de la région de l'Emscher.

Le déclin de cette structure industrielle peut certes être endiqué par des efforts de la part des secteurs privés et publics et amorti socialement, mais ne peut être fondamentalement arrêté.

Ce qui découle de ce développement économique régional est l'alignement des infrastructures sur les nécessités de la production de masse, avec une profonde modification du paysage dans son ensemble, et le prolongement des principes de la production de masse dans le domaine de l'approvisionnement. avec les logements et les services privés qui y sont liés. Le façonnement de la région de l'Emscher par ce complexe de production n'a cependant pas été généralisé, de sorte que des qualités paysagères et architecturales datant de la période pré-industrielle et du XIXe siècle ont été conservées.

Il existe un consensus selon lequel, pour réussir la transformation structurelle de la région de l'Emscher, une diversification des produits et des entreprises est nécessaire dans les domaines de l'industrie, de l'artisanat et des services. Différents concepts de production doivent être développés en parallèle. Les secteurs de l'industrie minière et métallurgique, de l'énergie, de la technique environnementale, du traitement des déchets, de la haute technologie, de l'artisanat et des services y auront leur place, mais aucune justement de façon dominante.

Pour la vallée de l'Emscher, dont la structure économique unilatérale est particulièrement prononcée, la question de savoir comment créer une structure de production et d'entreprises diversifiée, et par conséquent une activité garantie et orientée vers le futur, devient cruciale. Si l'on s'incline devant les tendances, le danger serait grand, qu'en premier lieu, s'implantent des industries à faible degré d'intégration, avec une faible production de valeur ajoutée, des forces de production sous-développées et des postes de travail peu attractifs. A l'avenir, les infrastructures seraient également dépréciées. En effet, des terrains bon marché se trouvent à disposition et ne contraignent pas à de plus importantes créations de richesses. L'équipement en infrastructures serait repris sans modification considérable pour de telles utilisations et, par lien de cause à effet, deviendrait obsolète. Les exigences environnementales et les obligations politiques et juridico-publiques qui en résulteraient seraient faibles. La gestion du patrimoine foncier des grandes entreprises pourrait, sans investissements considérables, permettre de réaliser des rentes foncières à court terme.

Ainsi la région de l'Emscher, avec une dominance d'une telle structure économique, ne serait définitivement pas à même de régler les problèmes d'emploi et de trouver les clés de l'évolution future, car l'apport en emplois de ces secteurs serait faible.

Mais, avant tout, le développement d'entreprises à plus haute création de valeur ajoutée, de plus grande intensité d'activité et d'exigences plus élevées en terme de qualification serait bloqué, étant donné que celles-ci seraient freinées par l'environnement physique et social qui résulterait de cette tendance.

L'IBA Emscher Park veut ainsi donner une impulsion à la conception d'une qualité environnementale, condition préalables à une structure productive et d'entreprises diversifiées et qui rendent possible l'éclosion d'une diversité de styles de vie.

4.2. Les projets directeurs (les thèmes de l'IBA)

Sur la base de ces réflexions, les projets directeurs ou thématiques suivants devront constituer le noyau de l'IBA :

- 1. La reconstruction du paysage Le parc paysager de l'Emscher
- 2. La restauration écologique du système fluvial de l'Emscher
- 3. Le canal Rhin-Herne comme espace récréatif
- 4. Le patrimoine industriel comme vecteur culturel
- 5. Travailler dans le parc
- 6. Nouvelles formes d'habitat et logements
- 7. Nouvelles offres en activités sociales, culturelles et sportives

4.2.1. La reconstruction du paysage : le parc paysager de l'Emscher

Un parc paysager continu doit s'étendre entre Duisbourg et Dortmund, dont la forme suit les cours de l'Emscher et du canal Rhin-Herne. Cette mission doit être planifiée dans le cadre de l'IBA Emscher Park, en toute conscience de sa signification, et les différentes parties du parc doivent être réalisées de manière exemplaire.

Cette stratégie se différencie de la réserve traditionnelle d'espace ouvert en deux points essentiels :

- l'espace ouvert ne sera plus justifié uniquement par les exigences de l'urbanisation, sa surface sera sensiblement augmentée,
- le nouvel espace ouvert créé sera aménagé et ainsi chargé d'une haute valeur, si bien qu'une utilisation postérieure de moindre qualité entrera à peine dans le débat.



La mine Zollverein, témoignages vivants pour les futures générations

Voici d'importantes composantes du parc paysager de l'Emscher :

- un réseau de sentiers de randonnée proches de la nature ainsi que de chemins piétons attractifs et pistes cyclables attractifs grâce auxquels une diversité d'évènements paysagers, sociaux et culturels peuvent être réalisés. Ce réseau d'itinéraires serpente dans la direction est-ouest en référence plus ou moins proche au canal Rhin-Herne et, dans la direction nord-sud, dans l'espace des ceintures vertes régionales;
- un système d'espaces paysagers de tailles différentes et d'organisation spatiale plus ou moins élaborée, qui vont de la zone de protection de la nature jusqu'à un aménagement paysager et artistique poussé, en passant par le parc naturel, le parc paysager, le parc public, le parc de loisirs et le parc culturel;
- des espaces et des chemins de liaison qui offrent avant tout de bonnes conditions pour les sports et les loisirs actifs;
- un système de biotopes humides, de plans d'eau naturels et de plans d'eau aménagés artificiellement, chargés d'une signification particulière dans le paysage très minéral du bassin de la Ruhr. Pour la construction de ces plans d'eau, il existe toute une série de possibilités grâce au canal Rhin-Herne et aux canalisations artificielles nécessaires à l'exploitation minière, mais aussi de nombreuses restrictions.

Il y a aussi un étroit rapport fonctionnel entre ce projet directeur et les projets directeurs « la restauration écologique du système fluvial de l'Emscher » et « le canal Rhin-Herne comme espace récréatif ».

Déjà, dans la mise en oeuvre de ce concept, se pose la question de savoir comment vont pouvoir être organisés la croissance de ce parc paysager -amené à s'étendre après l'IBA-, son maintien en bon état et son entretien, ainsi qu'un travail durable avec le public. Il devrait être possible de mettre en place une autorité responsable du projet de cette infrastructure du futur, de la même manière que cela a été possible pour un projet d'infrastructures dans le passé. Par exemple, des sociétés centrales seraient créées pour l'approvisionnement en eau, la société Emscher pour l'élimination des eaux usées, la gestion de l'eau et de la navigation pour les canaux, les associations de transport pour le service routier public de petite distance. Les réflexions sur ce sujet doivent apporter des innovations dans les domaines de l'organisation des modalités de financement.

4.2.2. La restauration écologique du système fluvial de l'Emscher

Avant l'industrialisation, l'Emscher était un fleuve au tracé sinueux méandreux accompagné d'un paysage marécageux. Avec l'industrialisation, de plus en plus d'eaux usées ont été rejetées dans la rivière. De plus, face à la stagnation croissante de l'eau en surface, il devint de plus en plus nécessaire de l'évacuer de façon artificielle. L'Emscher et ses affluents furent ainsi affectés à l'évacuation des eaux usées en tant que collecteurs vers la Ruhr et vers la Lippe. Il en résulta un système d'écoulement régulier et totalement artificiel.

En outre, du fait des affaissements causés par l'exploitation minière, des mesures préventives d'endiguement ont été prises pour éviter une perturbation de l'écoulement. Environ 30 à 40 % du cours de l'Emscher ont aujourd'hui à un aspect de polder, sur l'assèchement des marais.

De plus, dans le système mixte de drainage s'écoulent de grandes quantités de charge résultant des précipitations (averses), qui doivent être absorbés par des collecteurs aux dimensions adaptées.

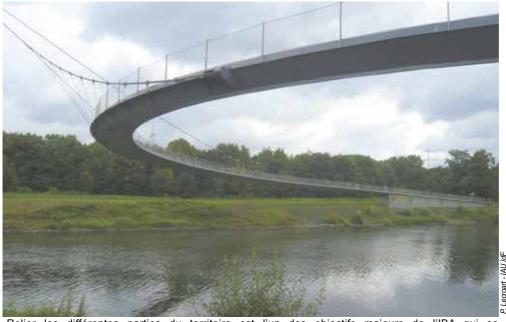
Ce système de drainage semble nécessiter une révision écologique pour répondre aux exigences actuelles. Pour des raisons de protection des eaux courantes et de la mer du Nord et en cohérence avec les objectifs de l'IBA Emscher Park, des stratégies d'assainissement doivent ainsi être testées et développées, afin de savoir si la restauration écologique du système fluvial de l'Emscher peut réussir à moyen et à court terme, et si oui, avec quelles méthodes techniques, paysagères et financières.

De plus, l'IBA doit montrer comment une réalisation tranche par tranche peut être réalisée. Pour cela il est nécessaire de réaliser une vaste étude. Les questions suivantes doivent, entre autres, en être l'objet :

- Existe-t-il des possibilités de réduire la stagnation de l'eau en surface en développant un système d'évaporation et de filtration naturel plus performant ?
- Quels aménagements seront nécessaires pour retenir de l'eau en surface afin d'enrichir le paysage minéral du bassin de la Ruhr en biotope humide et en cours d'eau à ciel ouvert ?
- Est-il possible d'aménager plusieurs stations d'épuration de haute performance et décentralisées à la place d'une seule station d'épuration de grandes dimensions à l'embouchure du fleuve ?

Ces questions montrent qu'il faut clarifier une série d'interrogations relevant des domaines du droit, de la technique et de l'ingénierie à travers la coopération d'experts nationaux et internationaux. Ceux-ci doivent également déterminer si des tronçons ciblés du système fluvial de l'Emscher ou de ses affluents doivent être remodelés, de manière à être intégrés sur le plan paysager, par exemple dans le cadre de projets de rénovation de lotissements ouvriers, de développement de parcs industriels et de parcs d'activité ou de l'aménagement de nouveaux plans d'eau.

Les aspects économiques liés à ces questions et les impacts sur l'emploi sont à analyser et à estimer parallèlement.



Relier les différentes parties du territoire est l'un des objectifs majeurs de l'IBA qui se poursuit aujourd'hui. Les passerelles piétons-vélos sont de véritables « ouvrages d'art ». Passerelle am Hafen Grimberg (Gelsenkirchen) inaugurée en juin 2009.

4.2.3. Le canal Rhin-Herne comme espace récréatif

Le canal Rhin-Herne s'étend du port fluvial de Ruhrort à Duisbourg jusqu'à l'écluse d'Henrichenburg à Waltrop ; il mesure 46 kilomètres de long comprend environ 37 mètres de chutes d'eau avec ses six écluses. Il a été construit entre 1906 et 1914.

Le déclin de l'exploitation minière dans la région de l'Emscher a engendré un déclin du transport de marchandises de gros tonnage. La tendance glisse ainsi de plus en plus de la fonction principale « voie navigable » vers les anciennes fonctions secondaires de « gestion des eaux », « loisirs » et « sport » ainsi que « espaces de vie pour la faune et la flore ».

Ces fonctions non liées à la navigation se sont jusqu'à présent développées de manière plutôt aléatoire et sans aménagement. Le but de l'IBA Emscher Park est au contraire d'organiser le canal Rhin-Herne en un grand terrain récréatif au bord de l'eau, dédié à la population de la vallée de l'Emscher ainsi qu'à une population plus éloignée, et pour cela d'utiliser les qualités techniques et paysagères de cette voie fluviale.

Ces réflexions, poursuivies dans le cadre de l'IBA, ont avant tout pour objet :

- l'utilisation des plans d'eau existants et des zones portuaires pour de nouvelles activités ;
- l'expansion d'un réseau de chemins attractifs des deux côtés du canal Rhin-Herne en cohérence avec le projet directeur « Parc paysager de l'Emscher » ;



Vue du tramway, Essen Zollverein. L'IBA n'a pas résolu les problèmes sociaux de la Ruhr, mais elle a redonné confiance.

- l'agrandissement des plans d'eau en relation avec l'aménagement de parcs paysagers, là où ceci est possible compte tenu des contraintes géohydrologiques et de la disponibilité foncière;
- le développement de l'offre en activités de loisirs.

L'expansion ultérieure de la voie navigable devrait prendre en compte ces objectifs et les soutenir.

4.2.4. Le patrimoine industriel comme vecteur culturel

Un patrimoine architectural et technique diversifié, issu de l'industrialisation des XIXe et XXe siècles, est encore conservé dans la région de la Ruhr, particulièrement dans la vallée de l'Emscher. Mais avec la régression continue de l'industrie minière, ce patrimoine est menacé de déclin. A cause des coûts d'entretien non rentables, la tendance actuelle des propriétaires de ce patrimoine est de mettre les équipements à la ferraille et de détruire les bâtiments dès leur cessation d'activité. En effet, pour le patrimoine industriel dispersé dans l'espace et de construction compliquée il est rare de trouver immédiatement une nouvelle utilisation économiquement viable.

C'est pourquoi la tâche de l'IBA consiste à faire prendre davantage conscience de la signification de ce patrimoine industriel et technique pour l'identité historique et culturelle de cette région, et à installer une autorité responsable de son organisation et de son financement, qui entretient, au moins pour quelques années ce patrimoine industriel remarquable, afin de pouvoir développer pendant ce temps des possibilités convaincantes d'utilisation ou de conservation.

Mais l'IBA doit avant tout montrer la diversité des formes de conservation possibles, les possibilités techniques et financières de mise en oeuvre existantes, et comment de nouvelles interprétations de formes architecturales et techniques du passé peuvent être stimulées par la coopération de l'architecture, de l'art et de la culture.

Pour commencer l'IBA, il sera donc nécessaire de procéder à un inventaire minutieux de l'ensemble du patrimoine industriel et technique existant, associé à une importante présentation au public. Parallèlement des propositions pour la conservation et l'utilisation à venir doivent être travaillées. Pour cela des formes nuancées devront être proposées, allant de la reconversion complète à une conservation partielle sous forme de ruines comme emblème du passé.

L'interdépendance de ce projet directeur avec les projets directeurs décrits précédemment est à nouveau évidente.

Le patrimoine industriel de la région de l'Emscher doit être intégré au paysage en tant qu' « évènement culturel » et rendu plus accessible par des voies de liaison. Il constitue en effet des germes exceptionnels pour le développement de « parcs culturels ».

4.2.5. Travailler dans le parc

Si la réalisation d'une économie diversifiée doit réussir dans la vallée de l'Emscher, les sites économiques adéquats nécessitent une préparation et un conditionnement planifiés. Ceci est avant tout valable pour les sites qui, au sein d'une croissante redistribution internationale des fonctions économiques, doivent être compétitifs dans le secteur des services liés à la production industrielle et dans les services en général.

Le projet « Travailler dans le parc » implique ainsi de choisir quelques sites économiques à développer de manière hautement qualitative et attractive, par la coopération d'investissements publics et privés. Pour cela sont développées les appellations de « parc industriel », « parc d'activités », « parc de services » et « parc de la connaissance ». Ce concept a peu de choses en commun avec les "parcs d'habitation" ou « parcs d'activités » des années passées, qui n'ont à vrai dire pas mérité l'appellation de « Travailler dans le parc ». Il existe toute une série d'exemples internationaux qui montrent à quel point de micros-sites attractifs sont importants pour l'accueil d'entreprises modernes et le recrutement d'employés qualifiés. De même, l'approche « Travailler dans le parc » est d'une importance cruciale pour l'impulsion nécessaire et innovante en matière d'écologie et d'économie dans cette région industrielle.

Pour la qualité visée sont déterminants :

- · une superficie plus cohérente avec de bonnes infrastructures de transport suprarégionales et présentant l'opportunité d'une organisation paysagère et urbanistique généreuse,
- l'élaboration d'une forme urbaine de qualité par la combinaison des possibilités se trouvant à la jonction de l'aménagement paysager et de l'aménagement urbain.
- l'élaboration d'une architecture de haute qualité, trouvant un langage de formes sincère et esthétiquement convaincant, grâce à la connaissance des conditions de production futures,
- le complément des infrastructures « classiques » par de nouvelles offres en infrastructures, en terme d'approvisionnement et d'évacuation écologiques, comme en terme de services sociaux ou d'équipements relatifs à l'entreprise.

Ces ambitions dépassent les « parcs technologiques » entrés entre-temps dans le vocabulaire de la vie quotidienne.

L'amélioration de ces qualités d'environnement implique un traitement simultané d'aménagement, de la réalisation et de la communication.

Une « fonction supérieure de maître d'ouvrage » doit ainsi être mise en place, au sein de laquelle les intérêts du secteur public et des futurs utilisateurs seront harmonisés par une coopération intensive, et élaborés de manière commune.

4.2.6. Nouvelles formes d'habitat et logements

Le réaménagement écologique, économique et social de la vallée de l'Emscher comme condition et conséquence de nouveaux styles et formes de vie va rendre indispensable l'émergence de formes d'habitat d'une qualité nouvelle. Le rapport aujourd'hui équilibré entre le nombre de ménages et de logements ne doit pas tromper sur le fait que leur qualité et leur taille sont insuffisantes.

Les aspects sociaux et écologiques doivent être reconsidérés et retravaillés à la source, par une modernisation exemplaire du parc de logements existant et par le développement de nouvelles formes d'habitat.

C'est pourquoi le concours et la participation des habitants dans la modernisation et la construction de nouveaux bâtiments sont précisément nécessaires pour ce projet directeur. En découlent donc des relations particulièrement étroites avec le projet directeur décrit au chapitre suivant : « Nouvelles offres en activités sociales, culturelles et sportives ».

Les domaines de travail principaux pour ce projet sont les suivants :

- le réaménagement de lotissements ouvriers selon des points de vue sociaux et écologiques, par le travail parallèle des qualités urbaines et architecturales ;
- le projet de « quartiers du futur », ou comment réinterpréter l'idéologie des cités ouvrières à l'heure actuelle ;
- la démonstration de l'intérêt de formes d'habitat collectif par la stimulation de l'idée de collectivité :
- des offres de logement attractives pour les salariés s'installant nouvellement dans la région de l'Emscher en lien avec le développement économique projeté, et pour ceux qui s'y trouvent à titre provisoire pour raisons professionnelles.



Mise en lumière des fours de la Cokerie de Zollverein (Speirs & Major).

Le choix des sites pour la nouvelle offre de logements doit s'accorder minutieusement avec les projets directeurs s'occupant de la reconstruction du paysage et du réaménagement du canal Rhin-Herne en espace récréatif.

4.2.7. Nouvelles offres en activités sociales, culturelles et sportives

Comme par le passé, nous pouvons compter à l'avenir sur une nouvelle réduction du temps de travail. Car les innovations dans les domaines de la technologie et de l'organisation vont conduire à une nouvelle augmentation de la productivité, avant tout dans le secteur de la production industrielle, mais aussi dans le secteur tertiaire. Par ailleurs, la volonté de diminuer le taux de chômage et de proposer plus de possibilités de travail aux femmes requiert une répartition plus équitable du travail, et par conséquent des réductions des temps de travail.

L'IBA va ainsi proposer des activités sociales et culturelles susceptibles de satisfaire le temps libre en dehors du travail.

A côté de formes nouvelles et différenciées du travail rémunéré et d'activités socio-culturelles, il faut aussi prendre en considération le travail à compte personnel au sein du foyer, de l'appartement, de la maison, du jardin, de l'environnement résidentiel, du voisinage et du quartier. Le travail à compte personnel également souvent organisé en groupements - présente des dimensions à la fois économiques, écologiques et sociales.

C'est précisément dans d'anciennes régions industrielles où le taux de chômage est élevé et où une grande part de population active est en retraite anticipée que le travail à compte personnel et l'activité socio-culturelle prennent toute leur signification. Il est cependant important de rappeler que ces activités, sans passerelle vers le travail rémunéré, présentent de faibles possibilités de développement.



Le gazomètre de Duisbourg Nord, lieu d'entraînement subaquatique.

Une plus juste répartition du travail grâce à une politique du temps de travail et la création de nouveaux emplois est ainsi une des conditions essentielles pour ce projet. L'autre condition essentielle réside dans la conception des conditions de logement et de l'environnement des quartiers. Des structures d'habitat de haute densité mal insérées dans leur environnement offrent comparativement de mauvaises conditions pour le développement du travail de l'emploi personnel et des activités sociales.

C'est pourquoi l'IBA doit lier nouvelles offres et rénovation de vieux quartiers, et thématiser la reconstruction des espaces ouverts, afin d'améliorer les conditions de développement du travail à compte personnel et d'activités sociales.

D'importantes composantes de ce projet directeur sont :

- l'élaboration de nouvelles offres d'activités en rapport avec la nature et le jardinage;
- l'amélioration des modes d'organisation et des offres en espace pour des activités sociales au sein des quartiers et pour une culture de quartier ;
- la démonstration du recyclage des déchets orientée vers l'écologie, instaurée dans les quartiers ou au moins soutenue par des initiatives citoyennes ;
- l'élargissement des offres en jeux et en activités sociales pour les enfants, les jeunes et les adultes ;
- de nouvelles offres pour la culture du mouvement et la santé.

Ces projets offrent de nombreuses possibilités de réalisation à travers de nouvelles formes de travail rémunéré et de travail à compte personnel. Administrations, exploitations et entreprises peuvent par exemple coopérer avec des initiatives liées à l'emploi et des groupes de citoyens.



Parc du souvenir créé par l'artiste Dani Karanan avec les vestiges d'une usine (Duisbourg).

C'est pourquoi il dépendra particulièrement dans ce projet directeur d'activer la population dans la région de l'Emscher et de faire émerger des idées et des initiatives au niveau local.

Des lieux de travail proches du lieu de résidence et une réactivation de l'approvisionnement de proximité sont d'autres préoccupations de ce projet directeur. La structure de lotissement « polycentrique » - justement typique de la région de l'Emscher - offre pour cela une bonne base. Les centres des guartiers et les anciens centres-ville doivent donc être redécouverts comme sites d'emplois et commerce, et être conçus comme des lieux de l'identification locale. Ceci constitue l'une des possibilités de reconstruire des villes de qualité.

4.3. Les concepts spatiaux directeurs

A partir de la stratégie générale, des schémas directeurs sont proposés pour servir de cadre en projets individuels :

- un schéma dans lequel seront identifiés les lieux significatifs pour la reconstruction du paysage et où il sera fait état des diverses restrictions ;
- un schéma pour l'identification et la sauvegarde du patrimoine culturel important datant de la période d'exploitation industrielle de la région de l'Emscher;
- un schéma directeur pour l'aménagement de sites industriels et tertiaires capables d'entrer dans la compétition internationale ;
- un schéma directeur pour le développement des centres-villes et des centres des quartiers comme sites d'activités tertiaires.

Ces schémas concepts directeurs sectoriels peuvent être intégrés dans un plan d'ensemble. Celui-ci n'entre pas en concurrence avec les règlements d'urbanisme et les plans de développement territorial. Il s'agit d'un cadre d'orientation informel spécifique aux projets de l'IBA.

4.4. Les ateliers

Des « ateliers » seront mis en place afin de résoudre les inévitables problèmes inhérents à la réalisation des projets directeurs. Aujourd'hui, de tels projets d'ateliers ne peuvent être décrits qu'à titre d'exemple dans la mesure où l'on ne connaît pas encore les problèmes relatifs à de nombreux domaines. On peut citer par exemple:

- · une révision des stratégies connues jusqu'ici en terme de traitement des résidus toxiques. Pour commencer, une étude devrait être réalisée sur les méthodes d'enquête, sur la question des valeurs limites et sur une stabilisation, ou plutôt une transformation écologique acceptable;
- l'élaboration de solutions intelligentes pour transformer le système de marchandises régional, avec pour but de mieux utiliser les infrastructures de transport de grande qualité de la région de l'Emscher et de réduire la consommation en espace des installations relatives aux transports :
- la discussion de nouvelles formes de prévention médicale et de traitement, par exemple dans le domaine des maladies causées par les pollutions et par la sédendarité (obésité), avec une perspective sur la possibilité de nouveaux équipements dans la région de l'Emscher;

- des discussions sur les nouvelles formes d'organisation et aux possibilités du financement, par le budget territorial, du problème toujours difficile des « coûts induits » dans le domaine des infrastructures sociales et culturelles;
- l'élaboration d'un nouveau concept pour la culture du mouvement et pour la clarification des besoins en infrastructures et en organisation pour le mouvement, le jeu et le sport;
- l'instauration d'un « atelier pour l'environnement et pour la gestion énergétique dans les petites et moyennes entreprises artisanales », pour la discussion des questions concernant la consultation adaptée à chaque entreprise, la formation continue, le transfert d'informations, l'innovation en terme de produits et de production ainsi que les divers services. A l'issue d'un tel atelier-débat devraient ressortir différents projets potentiellement exemplaires.

D'autres « ateliers » pourraient être consacrés à des thèmes comme « la réduction du déficit de l'artisanat » dans la vallée de l'Emscher, « de nouvelles formes de travail et de loisirs », « la culture du quotidien » ou encore « de nouveaux équipements scientifiques » pour la région de l'Emscher.

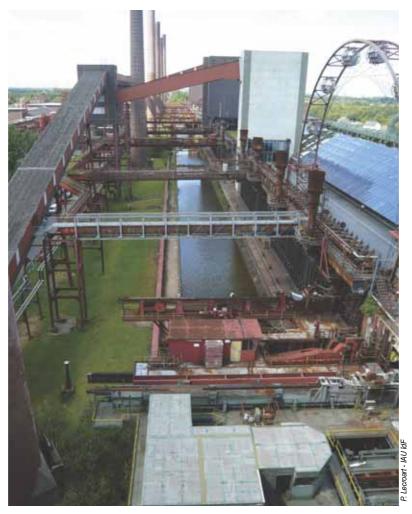


Jahrhunderthalle (Halle du Millénaire à Bochum). Une ancienne usine construite en 1902, reconvertie en salle de spectacles et d'événements.

5. Les principes du processus d'aménagement

Les objectifs de l'IBA-Emscher Park ne pourront être concrétisés que si le processus d'aménagement s'oriente sur les principes suivants.

- 1. Un processus de renouvellement ciblant innovation et qualité ne peut pas réussir s'il est conditionné par des obligations de résultats à court terme, imposée par des programmes spécifiques et conjoncturels publics. C'est pourquoi les délais nécessaires à la maturation de l'aménagement et de la réalisation doivent en principe être accordés.
- 2. Mais cette exigence n'entre absolument pas en contradiction avec l'intention de tester également avec l'IBA des innovations aux processus d'aménagement, qui sembleraient adaptées à la concentration, l'intensification et l'accélération des procédures d'aménagement et d'exécution.
- 3. Certains projets doivent être développés en amont de l'élaboration détaillée des stratégies et des plans directeurs. Ceux-ci doivent par contre respecter les principes de base du renouvellement écologique, économique et social prôné par l'IBA.



La « Cathédrale » Zollverein, monument culturel et ludique

- 4. Le principe du renouvellement écologique repose sur l'idée que chaque projet doit déboucher sur un bilan écologique positif. Ceci exige plus que la simple compensation des interventions dans l'équilibre naturel. Pour cette appréciation, il faudra répertorier et faire le bilan de toutes les conséquences importantes sur le système écologique.
- 5. Le renouvellement des anciens territoires industriels ne peut réussir qu'avec une approche intégrative. Les projets individuels doivent ainsi se renforcer mutuellement. Ils doivent être mis en relation et s'harmoniser les uns par rapport aux autres. La culture de la réflexion et de l'aménagement intégré doit être stimulée. Un domaine d'innovation important est l'amélioration des modalités de coordination et de coopération. Il faut faire en sorte que la coopération devienne économiquement, socialement et politiquement avantageuse.
- 6. Les innovations visant une meilleure réussite dans la compétition économique interrégionale et internationale ne doivent pas être un frein pour l'intégration sociale. Les différences sociales doivent au contraire être réduites. Les stratégies et les projets de l'IBA doivent apporter progrès économique et progrès social de manière concomittante.
- 7. La rénovation intelligente des constructions existantes est aussi importante que l'insertion soigneuse des nouveaux projets dans l'existant. Chaque projet doit décider individuellement de la combinaison qui lui est la plus appropriée. Bâti ancien et nouveau bâti ne doivent pas entrer en contradiction idéologique.
- 8. Les innovations doivent être appréhendées de la même façon dans les entreprises et les administrations que dans les associations de citoyens et les groupements professionnels, au niveau local et au niveau international. La mission de l'exposition est ainsi d'organiser des processus qui permettent la libération de nouvelles idées et de pistes de réflexions inhabituelles.
- 9. Le monopole et le profit sont des obstacles majeurs pour l'innovation. L'IBA doit conserver le principe des concours ouverts et de la mise en concurrence. Ainsi, il y aura toujours des phases dans lesquelles les idées conçues dans les concours pourront être développées et réalisées grâce à la coopération et aux groupes de travail.

6. Recherche d'idées et innovation dans l'aménagement

L'IBA Emscher Park doit être ouverte à diverses formes de recherche d'idées, d'aménagement et de mise en oeuvre.

Les concours ouverts [d'architecture, d'urbanisme, de paysage] doivent en être le principe. Ils viendront compléter des concours restreints ou des procédures effectuées par des experts.

Des audiences d'experts, des colloques ou des séminaires seront organisés pour réunir et évaluer l'état du savoir national et international sur ce sujet.

Des rassemblements en ateliers de plusieurs jours peuvent aider à solutionner des situations particulièrement problématiques, survenant au moment de l'affinage des projets ou au moment de la mise en oeuvre.

Des forums de discussions réguliers sont un moyen de systématiser le dialogue scientifique et sociétal sur les stratégies, ou sur des parties de stratégies concernant le renouvellement écologique, économique et social d'anciennes zones industrielles.

Des académies d'été apparaissent comme particulièrement appropriées pour favoriser l'échange international d'expériences et la discussion professionnelle entre jeunes scientifiques.

Des ateliers de projets proches du site sont un moyen d'articuler les idées avec les centres d'intérêts de la population et des entreprises implantées dans la région de l'Emscher, d'informer sur les stratégies et sur les projets en cours, et de débattre sur les thèmes du renouvellement.

Des groupes de projets doivent être établis pour des projets de plus grande envergure, dont la mission est de réunir en amont les participants au projet et à sa réalisation.

Les artistes doivent être intégrés dans le processus d'aménagement dès le début d'une mission d'aménagement. Ceci vaut pour la recherche d'idées jusqu'à la réalisation de détails, en passant par la conception du projet.

7. Structure organisationnelle de l'IBA

L'organisation de l'IBA repose sur un principe fondamental de séparation des tâches d'aménagement et de réalisation.

Pour les tâches de recherche d'idées, d'élaboration de plans et de communication sur les projets réalisés, une société d'aménagement sera mise en place, appelée « Société d'aménagement Emscher Park SA (IBA Emscher, Park Gmbh) ». Cette société d'aménagement favorise la recherche d'idées et organise la mise en place de concepts dans le cadre d'aménagement réalisables. Elle lance les concours d'idées et d'aménagement, organise l'échange d'expériences national et international, et décide enfin de la sélection des projets réalisables dans le cadre de l'IBA.

Ce sont des « porteurs » de projets qui mènent à bien leur réalisation, et non pas la société d'aménagement. Ces porteurs de projets sont en premier lieu les villes, ou plus précisément les sociétés d'aménagement et de développement mandatées par les villes, ainsi que les entreprises actives dans la région de l'Emscher.

Des initiatives citoyennes, des associations ou des sociétés coopératives, peuvent également être porteuses de projets. Pour l'exécution de projets plus importants ou plus complexes, les villes, entreprises et initiatives citoyennes peuvent se réunir en groupes de travail ou en sociétés juridiquement solidaires. Les porteurs de projets sont chargés d'établir un « droit des projets », définissant leurs modes de financement et de fonctionnement. Ce sont donc eux qui demandent permis de construire, aides de l'Etat et financements privés.

L'organisation des autres autorités ne sera pas modifiée. Il n'est donc pas prévu de déléguer certaines tâches de la société d'aménagement à des autorités plus élevées ou de prêter à des missions particulières un caractère d'autorité décisionnelle d'Etat. Mais, afin d'alléger la mission de coordination, le principe sera le suivant : au moins au niveau de plus grands projets, des groupes de projets composés de représentants de la société d'aménagement, de porteurs de projets ainsi que d'autorités du Land et territoriales seront constitués.

Des sponsors particulièrement solidaires ou des associations de promotion peuvent également travailler dans ces groupes de projet.

8. Structure de la société d'aménagement

Pour stimuler et coordonner la recherche d'idées, d'aménagement et de communication de l'IBA, une société d'aménagement du Land, de droit privé, sera créée. Elle porte le titre de « Société d'aménagement d'Emscher Park GmbH ».

Dans la phase de démarrage, le conseil d'administration peut compter jusqu'à dix « membres fondateurs » maximum, et en l'espace d'un an s'élargir jusqu'à 21 membres. De cette manière, la composition du conseil d'administration reste ouverte aux personnalités qui ne vont se révéler qu'avec le développement des idées de l'IBA.

En outre, un curatorium sera mis en place au sein du gouvernement du Land, diffusant l'idée de l'IBA auprès de la population, des professionnels, de l'économie et du domaine public.

Les impulsions théoriques et pratiques dans la société d'aménagement doivent venir des directeurs de l'IBA. Pour les champs de travail essentiels, des personnalités reconnues et engagées, et qui apportent une part considérable de leur capacité de travail à l'IBA, doivent être employées en tant que « directeurs » à temps partiel.

L'activité à temps partiel des directeurs reposera sur le travail des chefs de secteurs. Leurs façons de penser et leurs méthodes d'action présentent des principes communs avec celles des directeurs.

C'est le président-directeur général qui est responsable du domaine opérationnel de la société d'aménagement Sa mission principale est de veiller à ce que les structures nécessaires à la recherche d'idées et au travail d'aménagement soit préparés, à ce que les étapes de travail soient organisées en une succession logique, et à ce que les délais soient respectés.

La société d'aménagement ne doit pas dépasser la taille d'une organisation capable de produire des missions stratégiques coordonnées. Par conséquent elle ne sera composée que de 30 à 40 employés. Au-delà de cet ordre de grandeur, les efforts de coordination prennent très rapidement trop d'importance.

La mission principale de la société d'aménagement sera donc d'organiser les performances et de réunir les savoirs, de coordonner les projets et de motiver tous les participants à viser la qualité.

Pour les phases de la recherche d'idées et de leur concrétisation dans les projets, la société d'aménagement met en place des groupes de projets locaux. Ceux-ci auront pour mission d'engager le dialogue entre les villes et les groupes sociaux, et de faire participer la population et les groupes de citoyens.

Pour la mise au point thématique de l'IBA, pour le choix des idées de projet, pour l'appréciation des projets susceptibles d'être réalisés, et pour l'accompagnement des projets pendant la réalisation, la société d'aménagement possède un pouvoir de décision.

La société d'aménagement accompagne les projets voués à une réalisation décentralisée dans les phases les plus importantes de leur réalisation, tout en vérifiant que les critères essentiels pour l'IBA ne se perdent pas au moment de la réalisation.

9. Financement de l'IBA

Pour le financement de l'IBA, il n'existe pas de programme de subvention publique spécifique. Le principe doit plutôt reposer sur le fait que les projets de l'IBA sont gérés par des budgets et des systèmes de financement publics et privés préexistants. Un programme spécifique courrait le risque de devoir accueil-lit les projets non finançables jusqu'à aujourd'hui et pas spécialement innovants.

Les projets de l'IBA doivent au contraire être réalisés au sein d'un cadre financier étatique et territorial limité. Ils doivent provoquer des débats sur les priorités et pouvoir exister dans ces débats.

La société d'aménagement reçoit des subventions du Land pour les missions d'ordre général dans les domaines de la recherche d'idées, d'aménagement, du contrôle de réalisation et de la communication pour la période d'un plan financier pluri-annuel.

Pour les projets développés dans le cadre de l'IBA, les porteurs respectifs de projets en établissent les plans de financement. Il est souhaité que des entreprises privées s'investissent dans un nombre important de projets. Dans le cas de projets subventionnés par l'Etat ou les communes, ou dépendant exclusivement du champ public, une priorité devrait être accordée aux programmes IBA.

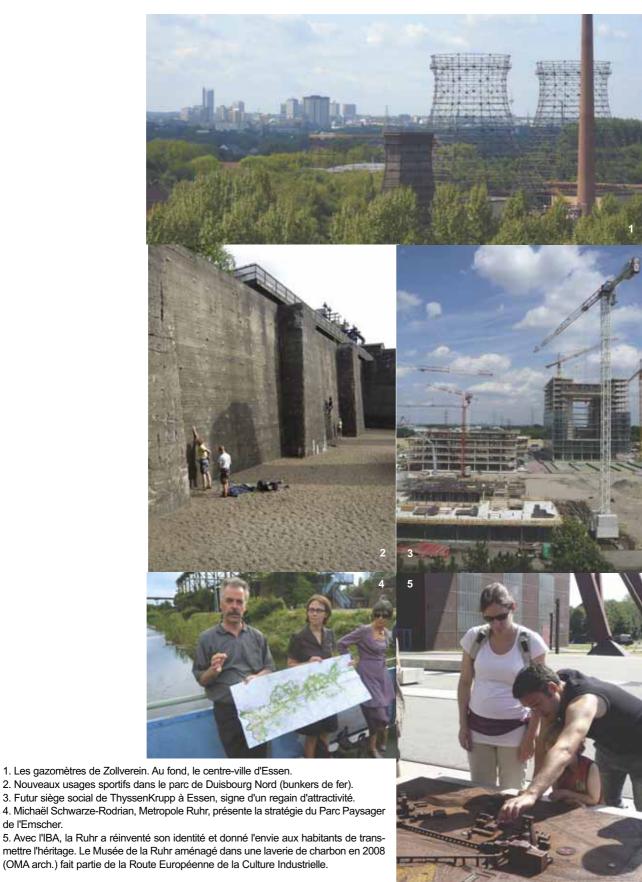
Dans la plupart des cas, le financement sera mixte, venant de plusieurs postes budgétaires de différents services et de différents porteurs de projets de l'Etat fédéral, du Land et des communes. Pour ces raisons, la coopération des administrations de l'Etat et des territoires est indispensable.

Si l'IBA nécessite une marge de manoeuvre nécessaire aux expérimentations et à la réalisation d'innovations, le principe suivant doit valoir : les modalités de financement et les lignes directives de l'investissement doivent s'adapter aux projets. L'inertie dans l'innovation, causée par des lignes directrices de financement et d'encouragement rigides, doit ainsi être dépassée.

Un aspect innovant important de l'IBA sera le développement de solutions bon marché. L'IBA doit ainsi engager un débat autour des principes technologiques et organisationnels qui doivent mener à un bénéfice égal, voire plus important, avec des dépenses moindres.

On attend des propriétaires de biens fonciers ou d'autres droits une participation importante à une réalisation bon marché des projets. Cette participation au succès de l'IBA doit se concrétiser par des négociations plus rapides pour la vente de leurs droits, et par des négociations basées sur des prix fonciers et des indemnisations réalistes.

Lors de la présentation de l'IBA Emscher Park en mai 1988, le gouvernement du Land a évoqué l'attente d'une mobilisation d'investissements publics et privés de l'ordre de 3 milliards de Deutschmarks jusqu'en 1994. En comparaison avec les grands projets traditionnels d'infrastructures, ce montant n'est pas étonnant.



- 1. Les gazomètres de Zollverein. Au fond, le centre-ville d'Essen.
- 2. Nouveaux usages sportifs dans le parc de Duisbourg Nord (bunkers de fer).
- 3. Futur siège social de ThyssenKrupp à Essen, signe d'un regain d'attractivité.
- de l'Emscher.
- 5. Avec l'IBA, la Ruhr a réinventé son identité et donné l'envie aux habitants de transmettre l'héritage. Le Musée de la Ruhr aménagé dans une laverie de charbon en 2008 (OMA arch.) fait partie de la Route Européenne de la Culture Industrielle.

Annexes

La génèse du Mémorandum

Le gouvernement fédéral a mandaté en mai 1988 le Ministère du développement urbain, de l'habitat et des transports pour la préparation de l'IBA Emscher Park.

La préparation a commencé le 16 juin 1988 avec un discours de l'administration à Recklinghausen, auquel ont assisté les villes de la région de l'Emscher, les principales associations territoriales, les chefs du gouvernement et les associations pour le paysage. Lors de ce discours, il a été convenu qu'avec la participation des villes, des organisations patronales et des syndicats, des associations d'urbanistes et d'architectes ainsi qu'avec la participation des grandes entreprises du bassin de la Ruhr, un « memorandum » en tant que base de discussion pour le contenu et l'organisation de l'IBA devait être élaboré d'ici la fin de l'année.

Les acteurs des collectivités territoriales de la région se réunirent dans un groupe de travail « territoires », ceux des urbanistes et des architectes dans un groupe de travail « aménagement » et ceux des organisations socio-économiques dans un groupe de travail « économie ». Les multiples suggestions de plusieurs rencontres sont inscrites dans le memorandum. Parallèlement, des entretiens individuels ont été menés avec des acteurs des grandes entreprises et des syndicats.

Enfin, au début et au terme du travail sur le memorandum, un débat critique a eu lieu avec des professionnels internationalement reconnus dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, des sciences sociales et de l'écologie. Tous ces acteurs ont œuvré à l'élaboration du memorandum en tant que personnalités engagées dans le renouvellement écologique et économique des anciennes zones industrielles. Une concertation formelle avec les organisations n'aurait été à cette date ni raisonnable, ni possible.

Le Ministère du développement urbain, de l'habitat et des transports répondra de ce memorandum.

Cela doit donner l'impulsion nécessaire à la formulation du programme de l'IBA Emscher Park dans les mois à venir.

Participants aux groupes de travail

- 1. Groupe de travail « territoires »
- 2. Groupe de travail « économie »
- 3. Groupe de travail « architecture et aménagement »
- 4. Comité scientifique

Comité scientifique :

Composé de :

Prof. Dr Bernd Lötsch. Österrechische Akademie der Wissenschaften Wien

Prof. Thomas Sieverts, Technische Hochschule Darmstadt

Prof. Peter Zlonicky, Universität Dortmund

Prof. Walter Siebel, Universität Oldenburg

Prof. Hardt-Waltherr Hämer, STERN GmbH Berlin (renouvellement urbain)

Groupe de travail « territoires »

Composé de personnalités des villes de Duisburg, Oberhausen, Bochum, Dortmund, Bottrop, Gelsenkirchen, Essen, Herne, Gladbeck, Herten, Recklinghausen, Castrop-Rauxel, Waltrop; du district de Recklinghausen; de l'Association des Villes de Rhénanie-du-Nord Westphalie; de l'Association Territorale de la région de la Ruhr, des préfectures de Münster, Arnsberg et Düsseldorf; ainsi que de l'Association pour le Paysage de la Westphalie-Lippe et de la Société de Développement du Land de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Groupe de travail « économie »

Composé de personnalités des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bochum, Dortmund, Duisburg-Wesel-Kleve zu Duisburg, d'Essen-Mülheim a. d. Ruhr-Oberhausen zu Essen et de Münster zu Gelsenkirchen, du Parlement Allemand de l'Industrie et du Commerce ; de la réunion de toutes les Chambres de Commerce et d'Industrie du Land Rhénanie du Nord-Westphalie (RNW), des Chambres de Commerce de Dortmund, Düsseldorf et Münster, de la Fédération Centrale de l'Artisanat Allemand ; de la Chambre Ouest-allemande de l'Artisanat, de la Confédération des Artisans du Land RNW ; du Groupement Economique de l'Industrie de la Construction du Land RNW ; d'Associations de l'Industrie du Bâtiment, d'Associations de l'Industrie du Bâtiment de Westphalie ; de la Fédération Centrale de l'Industrie du Bâtiment Allemand et de la Fédération Principale de l'Industrie de la Construction Allemande.

Groupe de travail « architecture et aménagement »

Composé de personnalités de la Chambre des Architectes de Rhénanie du Nord-Westphalie, de l'Association des Architectes Allemands du Land RNW (groupe du district de la Ruhr), du Groupe Fédéral des Paysagistes Allemands, du Groupe Fédéral des Maîtres d'Ouvrage du Land RNW, du Groupement des Planificateurs de la Ville, de la Région et du Land, du Groupement des Architectes Indépendants Allemands, et de l'Association Allemande des Artisans de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

